
Dons patriotiques annoncés par les membres de la société populaire et montagnarde de Floing et Saint-Menges (Ardennes), lors de la séance du 27 germinal an II (16 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons patriotiques annoncés par les membres de la société populaire et montagnarde de Floing et Saint-Menges (Ardennes), lors de la séance du 27 germinal an II (16 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 640;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29923_t1_0640_0000_7

Fichier pdf généré le 01/02/2023

34

Les habitants de la commune de Castel-Sagrat, département de Lot-et-Garonne, ont vu avec plaisir partir du sein de leurs foyers 120 bras pour la défense de la patrie. Ils ont remis pour eux, au directoire du district de Valence, 200 chemises, 38 paires de draps, 10 paires de bas, un manteau et une couverture. (1)

[Castel-Sagrat, 20 germ. II] (2).

« Législateurs,

La commune de Castel-Sagrat composée de 280 habitants, chefs agricoles, a vu partir de son sein avec gaité pour la défense de la patrie 120 bras; elle a fait pour ses dignes enfans et leurs frères d'armes une collecte de 200 chemises, 38 paires de draps, 10 paires de bas, un manteau et une couverture; tous ces effets soigneusement encaissés et remis depuis hier au directoire de Valence, sont à la disposition du Comité militaire.

Augustes Sénateurs, votre philosophie éclaire nos âmes, alimente nos cœurs, fortifie nos nerfs et détruit les préjugés de notre enfance. Nos terres sont cultivées, nos travaux pénibles vont sans relâche, nos jeunes fils, pour voler au secours de leurs frères, attendent avec impatience, non l'âge requis par la loi, seulement des forces que leur courage prémature. Enfin tous nos cœurs réunis en faisceaux, cimentés par le gluten de la raison, à jamais durable, invitent la Convention de rester à son poste tout le temps nécessaire pour purifier et consolider tout pour le bonheur de tous.

Vous le pouvez, vertueux Républicains sans-culottes, parce que vous en avez les moyens; vous le devez au droit naturel et sacré de l'homme; vous le devez aux mânes de vos frères morts pour la liberté; vous le devez aussi à la béatitude du genre humain. Continuez donc sans relâche vos glorieux et pénibles travaux.

O toi, Génie de la Montagne, étonnant soutien et fidèle protecteur de l'ignorance trop longtemps opprimée, ta force est certaine vertu Egalité; avec cette arme seule triomphante, à la fois ou tour à tour, tous les génies malfaisants qui t'entourent pour te donner de nouveaux fers, recevront la mort. Courage donc, courage, frappe du rasoir la nuque du dernier monstre, envoie dans le désert de l'Afrique, sur le dos du dernier hypocrite les 7 péchés capitaux, écrase les insensés, purge 15 fois les grands fripons anciens et modernes, tiens les petits au régime, préserve nous des insectes (*sic*) qui dévorent encore les fruits de nos sciences. Enfin, épure, rejette et place en même temps dans tous les cadres avec ordre, les choses possibles, propage et grave sur le cœur de tes disciples ta seule doctrine, alors seulement, alors tu auras un droit imprescriptible à notre reconnaissance, fais le tableau du droit nature de l'homme, seul souverain du monde, et remplis ta tâche. S. Union et F.»

RUADE (*présid.*), DUHARD (*secrét.*).

(1) P.V., XXXV, 267.

(2) C 297, pl. 1028, p. 25.

35

Les membres de la société populaire et montagnarde de Floing et Saint-Menges, réunis, département des Ardennes, annoncent qu'ils viennent de célébrer une fête en réjouissance de la reprise de Toulon; ils ont fait à la patrie un abandon volontaire de 2,111 liv. sur des pertes constatées par des commissaires du pouvoir exécutif; ils y ont ajouté 516 liv. en assignats, 3 fusils de calibre, une carabine, 4 gibernes, un habit de volontaire et 6 chemises; le tout a été déposé au district de Sedan. (1)

36

La société populaire de Ferrières, district de Montargis, en félicitant la Convention sur son énergie et son courage, en applaudissant aux lois bienfaisantes et salutaires qu'elle a données pour le bonheur du peuple, annonce qu'elle a fourni 100 volontaires; elle a fait offrande à la patrie de 1,040 liv. 15 sols pour les indigens; de 180 marcs d'argenterie, 123 marcs de galons, 7 milliers de fer, 12,420 livres de plomb, 10 cloches et autres objets; et pour les défenseurs de la patrie, 162 chemises, 29 paires de souliers. Elle demande les bustes des martyrs de la liberté (2).

[Ferrières, 30 vent. II] (3).

« Intrépides Montagnards,

Recevez le tribut de reconnaissance que nous devons à votre énergie, à vos constants efforts, aux loix bienfaisantes et salutaires que vous avez données pour le bonheur du peuple et le triomphe de l'humanité, et surtout aux mesures vigoureuses que vous venez de prendre contre ces gens qui n'avaient que le masque du patriotisme et qui nous cajolaient pour nous tromper. Que leur prompt châtiment fasse trembler tous les pervers habitants des campagnes, simples comme la nature. Nous ne savons pas faire de grands discours, mais nos cœurs tout entiers à la République une et indivisible, ne font de vœux que pour sa prospérité.

Nous venons de faire un épurement rigoureux; quelques ministres du culte catholique étaient venus s'asseoir parmi nous; ils ne sont plus et l'air que nous respirons nous semble plus pur. Les guérites du fanatisme ont été converties en guérites républicaines. Au-dessus de la porte de la ci-devant église, au lieu de croix on va voir cette inscription: Temple de la Raison. La raison, en effet voilà notre culte, la Liberté, l'Egalité, voilà nos dieux.

Aucun de nous n'est dans l'aisance, mais aucun sacrifice ne coûte à des républicains quand il s'agit du salut de la Patrie.

Notre commune a volontairement offert et donné:

(1) P.V., XXXV, 262. B⁴ⁿ, 28 germ.; Rép., n° 120.

(2) P.V., XXXV, 262. B⁴ⁿ, 28 germ.; Rép., n° 120.

(3) D XXXVIII, 5, doss. LXXI.